

**FUMEL**

— VALLÉE DU LOT —

DECISION :**COMMANDE PUBLIQUE**

Affaire suivie par : Estelle GARY

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES ET DES FINANCES

N°D26-MP-137**OBJET : 26CFMMATROULANTS : ACHAT DE MATÉRIEL ROULANT ET ÉQUIPEMENTS ASSOCIÉS – LOT 05 : FOURGON D'OCCASION TYPE L2H2 – CHOIX DU PRESTATAIRE**

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du Code de la Commande Publique relatives aux seuils et aux avances ;

Vu la délibération n°2026B37DGS en date du 08 avril 2026 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1^{er} Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales notamment la préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, de fournitures, de services des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu la délibération n°2026B39DGS en date du 08 avril 2026 relative à la création d'une commission d'appel d'offres ;

Vu la délibération n°2026B40DGS en date du 08 avril 2026 relative à l'élection des représentants à la commission d'appel d'offres ;

Considérant la nécessité pour les services environnement, voirie, jeunesse et patrimoine de Fumel Vallée du Lot de se doter de véhicules roulants, un marché de fournitures alloti en appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique a été monté :

- Lot 01 – Châssis de 26T de PTAC ;
- Lot 02 – Grue auxiliaire et bras de levage ;
- Lot 03 – Mini pelle d'occasion de 5,5T ;
- Lot 04 – Véhicule neuf type minibus 9 places ;
- Lot 05 – Fourgon d'occasion type L2H2 ;
- Lot 06 – Véhicule léger 3 places ;
- Lot 07 – Camion poly benne avec benne.

Considérant les lots : « 04 – Véhicule neuf type minibus 9 places », « 05 – Fourgon d'occasion type L2H2 » et « 06 – Véhicule léger 3 places », estimés à moins de 80 000 € HT chacun et dont le cumul n'excède pas 20 % de la valeur totale du marché, ces derniers ont été catégorifiés en « petit lot », conformément à l'article R. 2123-1 2° du Code de la Commande Publique. Les lots 04 et 05 ont ainsi été lancés sous la forme d'une consultation de faible montant auprès de 4 garages ;

Considérant l'analyse des offres réalisée dans le respect des règles de la Commande Publique ;

AR Prefecture

047-200068930-20260602-D26_MP_137-AR
Reçu le 03/06/2026
Publié le 03/06/2026

Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,

1°) – De retenir l'offre du garage SAS VILLENEUVE AUTOMOBILES de Villeneuve sur Lot (47) pour un montant total de 20 848,42 € HT (24 915,76 € TTC), pour l'achat d'un fourgon d'occasion type L2H2 pour le service patrimoine de Fumel Vallée du Lot ;

2°) – De préciser que le choix du candidat retenu pour le « lot 04 – Véhicule neuf type minibus 9 places » fera l'objet d'une décision prise ultérieurement, qui indiquera le montant et le nom du garage retenu ;

3°) – De signer toutes les pièces afférentes au « lot 05 - Fourgon d'occasion type L2H2 » du marché ;

4°) – De préciser que les crédits sont prévus au budget principal 2026.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 02 juin 2026

Le Président
Jean-Jacques BROUILLET



Certifié exécutoire le : 03 juin 2026
Reçu en Sous-Préfecture le : 03 juin 2026
Publié ou Notifié le : 03 juin 2026

FUMEL VALLÉE DU LOT

34, Avenue de l'Usine - BP 10037 - 47502 FUMEL CEDEX - Tél. : 05 53 40 46 70 - Fax : 05 53 71 35 16

www.fumelvalleedulot.com